



**2**  
**ANS**  
DE GARANTIE\*

\* Nos conditions de garantie s'appliquent

**apollo**



GO THE

DISTANCE

FIND US ON



# CARTE DE GARANTIE

La garantie pour pneus Apollo est valable pour deux ans à partir de la date d'achat jusqu'à un profil minimum de 1,6 mm.

La garantie englobe tous les pneus Apollo pour véhicules tourisme, 4x4, SUV ou utilitaire avec une date d'achat à partir du 01.09.2016.

## Ce qui est couvert:

- Dégâts suite à un accident
- Dégâts suite à un choc, par exemple bosse après une touchette avec une bordure de trottoir
- Dégâts irréparable, par exemple dégâts d'une vis ou d'un clou

## Ce qui n'est pas couvert:

- Détérioration volontaire du pneu
- Utilisation inappropriée, par exemple roulé avec des pneus sous-gonflés ou surchargés
- Usure irrégulière des pneus, par exemple utilisation sur un circuit
- Profil inégal dû à un parallélisme incorrect ou mauvais montage du pneu
- Remboursement d'autres frais comme le montage, les frais de dépannage ou les dommages matériels et corporels

## Nos prestations:

- Jusqu'à une usure de 51% de la sculpture de votre pneu Apollo, nous vous le remplaçons gratuitement
- Dans le cas d'une usure de 50% jusqu'à 1,6 mm de la sculpture, vous disposerez d'une réduction de 50% sur un pneu Apollo

Veillez remplir les champs suivants:

Dimension du pneu:

---

Nom du profil du pneu:

---

Indice de charge:

---

Indice de vitesse:

---

Date d'achat:

---

Quantité de pneus achetés:

---

Numéro de facture:

---

Nom:

---

Prénom:

---

Adresse:

---

Code postal:

---

Ville:

---

Adresse de courriel:

---

## Que faire en cas de sinistre?

Veillez déclarer votre sinistre immédiatement auprès de [pneuxperte.ch](http://pneuxperte.ch): par téléphone: **0848 234 234\*** ou par courriel: [info@pneuxperte.ch](mailto:info@pneuxperte.ch)

\* 0,085 CHF/Min. depuis le réseau fixe